Mouvement des Entreprises de France Bretagne

AGIR ENSEMBLE POUR UNE CROISSANCE RESPONSABLE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 16 novembre 2026

Les mesures du PLFSS 2027, conjuguées à une hausse du SMIC au-delà de la revalorisation automatique, fragiliseront l'emploi, l'investissement et le pouvoir d'achat.

Neuf mois sans croissance, dette publique à 119 % du PIB, record de défaillances d'entreprises qui concernent des entreprises de plus en plus importantes et chômage en hausse : les signaux d'alerte s'accumulent. Dans ce contexte, renchérir encore le coût du travail pèserait sur l'investissement, les salaires et l'emploi. La Bretagne résiste mieux que d'autres territoires mais cette résistance ne doit pas masquer une situation qui se dégrade.

L'accumulation des chiffres finit par constituer un signal d'alarme.

La France vient de passer neuf mois sans connaître un seul trimestre de croissance : – 0,2 % au premier trimestre 2026, 0 % au deuxième et – 0,1 % au troisième.

La dette publique atteint désormais 3 595,5 milliards d'euros. Elle s'est accrue de plus de 135 milliards depuis la fin 2025.

À fin septembre, la Banque de France recense 71 139 défaillances d'entreprises sur douze mois, un niveau qu'elle qualifie elle-même de « toujours élevé ». Dans le même temps, la France compte 150 000 demandeurs d'emploi de plus qu'un an auparavant et le taux de chômage atteint 8,3 %.

La situation des entreprises appelle à la vigilance : début novembre, la Banque de France constatait des trésoreries toujours plus dégradées dans l'industrie comme dans les services, ainsi que des difficultés à répercuter les hausses de coûts dans les prix de vente.

Ce ne sont plus des signaux isolés. C'est un faisceau d'alertes pour le MEDEF Bretagne.

Pouvoir d'achat : mieux rémunérer le travail suppose d'abord de créer de la richesse

Dans ce contexte intervient la revalorisation anticipée du SMIC de 1,6 % au 1er décembre 2026.

La question n'est pas de savoir s'il faut mieux rémunérer le travail. Bien sûr, il le faut !

La question est de savoir comment permettre aux entreprises de créer suffisamment de valeur, de gains de productivité et de marges pour être en mesure de mieux rémunérer durablement leurs salariés.

Lorsque croissance, productivité et marges ne suivent plus, l'augmentation du coût du travail conduit à une hausse des prix, à la compression des marges, à des reports d'investissements, à des recrutements différés voire des suppressions d'emplois.

On ne peut pas demander simultanément aux entreprises d'augmenter les salaires, d'investir, de recruter, de mener leurs transitions écologique et numérique et, dans le même temps, augmenter continuellement leurs coûts de production.

À force d'affaiblir leur capacité à produire et à investir, ce sont finalement les emplois, les salaires et le financement de notre protection sociale que nous compromettons.

Et la Bretagne ? Elle résiste mais pour combien de temps ?

Dans ce contexte national difficile, la Bretagne conserve des atouts considérables.

Son agriculture, son agroalimentaire, son industrie et notamment les activités liées à la défense, son économie maritime, ses entreprises technologiques, ses compétences et ses savoir-faire constituent des forces dont nous devons être fiers.

Notre région a conservé une économie productive, diversifiée et fortement ancrée dans ses territoires. Cette singularité lui permet encore d'amortir les chocs comme en atteste l'évolution de l'emploi salarié (- 0,1 % (- 0,3 % en France)), l'emploi dans la construction (+ 0,2 % (- 1,4 % en France), moindre progression des défaillances d'entreprises (+ 3,1 % sur un an (France + 4,4 %), taux de chômage inférieur de 1,5 point/moyenne nationale).

Mais résister mieux, ne signifie pas aller bien.

Au deuxième trimestre 2026, l'Insee qualifie l'activité économique bretonne d' « en berne ». Le chômage demeure parmi les plus faibles de France, à 6,8 %, mais il a augmenté de 0,7 point en un an et retrouve son niveau le plus élevé depuis le premier trimestre 2021.

L'intérim, particulièrement sensible aux retournements de conjoncture, est quant à lui passé sous la barre des 40 000 emplois.

Notre sujet n'est donc pas de dire que la Bretagne va mal. Notre sujet est d'alerter sur sa trajectoire.

Notre ambition pour la Bretagne ne peut pas être simplement de souffrir moins que les autres. Elle doit être de continuer à produire, investir, innover, exporter et créer des emplois.

PLFSS 2027 : augmenter les charges ou augmenter les salaires ?

C'est précisément dans ce contexte que les mesures envisagées pour 2027 sur les allègements de cotisations Employeurs suscitent une profonde inquiétude.

Le dispositif prévoit notamment de maintenir le gel du niveau du SMIC pris en compte dans le calcul des allègements généraux et d'intégrer l'intéressement, la participation et certains abondements d'épargne salariale dans ce calcul.

Selon le rapport du Sénat, ces deux évolutions représenteraient à elles seules 9,3 milliards d'euros de réduction des allègements généraux en 2027 : 5,6 milliards au titre du gel du paramètre SMIC et 3,7 milliards liés aux nouvelles règles concernant notamment le partage de la valeur.

Le paradoxe mérite d'être souligné : Comment demander aux entreprises de mieux associer les salariés à la création de valeur tout en renchérissant précisément les mécanismes d'intéressement et de participation qui permettent de le faire ?

Plus largement, selon les estimations portées par le MEDEF et les fédérations professionnelles signataires d'un appel commun, les mesures envisagées dans les textes budgétaires et sociaux pour 2027 représenteraient 11,5 milliards d'euros de prélèvements supplémentaires, soit environ 550 euros par salarié et par an.

Ces mesures interviennent alors que la France est le pays de la zone euro où les prélèvements pesant sur les entreprises et le travail sont les plus élevés.

Le MEDEF Bretagne appelle le Gouvernement et les parlementaires à préserver les dispositifs d'allègement du coût du travail, à ne pas pénaliser les mécanismes de partage de la valeur et à privilégier de véritables économies structurelles dans la dépense publique.

Les entreprises ont besoin de stabilité, de visibilité et de confiance pour décider aujourd'hui des investissements et des recrutements de demain.

Le pouvoir d'achat ne pourra progresser durablement que si les entreprises disposent des moyens de produire davantage, d'investir, de gagner en productivité afin de mieux rémunérer leurs salariés.

La priorité doit donc être de restaurer les conditions de la croissance, de la compétitivité et de l'emploi : de redonner de l'oxygène à ceux qui créent la richesse.

Ces enjeux seront **au cœur du Forum régional Élection présidentielle, organisé par le MEDEF Bretagne le jeudi 3 décembre 2026 à Landerneau, en présence des représentants des candidats à l'élection présidentielle.**

Ce rendez-vous, ouvert aux chefs d'entreprise, permettra de confronter les propositions économiques et sociales aux réalités vécues par les entreprises bretonnes et à leurs attentes pour les prochaines années.

La Bretagne a les atouts pour réussir. Encore faut-il ne pas fragiliser les entreprises qui font sa force.

Contact presse : 06 61 84 26 48